



**Procès-verbal du Congrès des 4 et 5 avril 2015 de
l'Association pour une Solidarité Syndicale
Étudiante**

Lieu
Camp Bosco, 663 Boulevard du Bord de l'Eau, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 0B5

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ :

2065, Parthenais B.P. 383
Montréal, Québec H2K 3T1
Tel : 514-390-0110
Fax : 514-390-8415
www.asse-solidarite.qc.ca

Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

 1.1 Praesidium

 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

 1.3 Adoption du procès-verbal

2.0 Bilan

3.0 Femmes

4.0 Plan d'action

5.0 Revendications

6.0 Élections

7.0 Avis de motion

 7.1 Dépôt

 7.2 Traitement

9.0 Finances

10.0 Varia

11.0 Levée

0.0 OUVERTURE

0.1 L'ouverture est proposée à 10 :11.

*Proposée par : Conseil Exécutif
Appuyée par : AGEBdeB
Adoptée à l'unanimité*

1.0 PROCÉDURES

1.1 PRAESIDIUM

1.1.1 Que Jean-Michel Savard et Aurélie Paquet soient à l'animation, Benjamin Gingras et Claudia aux tours de parole, Mariève Ruel et Gabrielle Bellemare au senti et Pascal Rhault au secrétariat.

*Proposée par : Conseil Exécutif
Appuyée par : AGEFLESH
Adoptée à l'unanimité*

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.2.1 Proposition privilégiée : Que se tienne un huis-clos aux médias et aux médias sociaux pour toute la durée du congrès.

*Proposée par : Conseil Exécutif
Appuyée par : AGEBdeB
Adoptée à l'unanimité*

1.2.2 L'ordre du jour suivant est proposé:

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Bilan
- 3.0 Femmes
- 4.0 Plan d'action
- 5.0 Revendications

- 6.0 Élections
- 7.0 Avis de motion
 - 7.1 Dépôt
 - 7.2 Traitement
- 8.0 Finances
- 9.0 Varia
- 10.0 Levée

*Proposée par : Conseil exécutif
Appuyée par : AECSL
Adoptée à l'unanimité*

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

1.3.1 Que le procès-verbal du congrès des 21 et 22 février soit adopté.

*Proposée par : Conseil Exécutif
Appuyée par : AGEbdeB
Adoptée à l'unanimité*

2.0 BILAN

2.1 Que le conseil exécutif fasse un bilan de ses activités d'une durée de 15 minutes, suivi d'une période de questions-réponses de 30 minutes.

*Proposée par : Conseil Exécutif
Appuyée par : AECSL
Adoptée à l'unanimité*

2.2 Que se tienne un tour de table portant sur un bilan de la situation au local chez les associations étudiantes.

*Proposée par : ACSSUM
Appuyée par : AECS
Adoptée à l'unanimité*

Proposition privilégiée : Que se tienne une pause de 10 minutes.

*Proposée par : ADEPUM
Appuyée par : AGEbdeB
Adoptée à l'unanimité*

Sur la principale 2.4 telle qu'amendée.

2.4 Que se tienne un temps de présentation de 10 minutes pour les bilans des comités suivi d'une période de questions-réponses de 10 minutes.

Proposée par : ADEPUM

Appuyée par : SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

2.5 Considérant que l'opinion des membres de l'exécutif n'a pas plus d'importance que celle de n'importe laquelle de chacun et chacune des membres;

Considérant l'impact médiatique de ladite lettre;

Considérant que l'ASSÉ priorise la prise de décisions à partir de la base et que celle de publier cette lettre contrevient à ce principe;

Considérant que le rôle de l'ASSÉ est de rallier les associations étudiantes et non de guider leurs actions;

Que le congrès destitue les membres du conseil exécutif.

Que le congrès adresse une motion de blâme aux membres du conseil exécutif.

Proposée par : AECSL

Appuyée par : SECMV

2.5.1 Amendement : Ajouter : « Que le congrès condamne les agissements du conseil exécutif contraires aux structures de démocratie directe. »

Proposée par : AFESPED

Appuyée par : AEESPEP

Pour : 42

Contre : 3

Abstention : 14

Adoptée à majorité

Retour sur 2.5 telle qu'amendée

Proposition privilégiée de scinder la principale 2.5.

Proposée par : FASA

Appuyée par : SOGEECOM

Pour : 24

Contre : 3

Abstention : 28

Adoptée à majorité

2.5.A Que le congrès condamne les agissements du conseil exécutif contraires aux structures de démocratie directe.

Que le congrès destitue les membres du conseil exécutif.

*Proposée par : AECSL
Appuyée par : SECMV*

Proposition de mise en dépôt de 2.5.A.

*Proposée par : SOGEECOM
Appuyée par : AECSF
Pour : 15
Rejetée à majorité*

Contre : 42

Abstention : 4

2.5.A.1 Amendement : Ajouter : « Que l'ASSÉ énonce sa volonté que tout futur candidat ou toute future candidate à l'exécutif se distancie des actions sans mandat du congrès et des interprétations abusives des mandats ayant caractérisé les derniers conseils exécutifs. »

*Proposé par : SECMV
Appuyé par : AECSL*

2.5.A.1.1 Sous-amendement : Retirer : « ayant caractérisé les derniers conseils exécutifs. »

*Proposé par : AGECOV
Appuyé par : SOGEECOM
Pour : X Contre : X Abstention : X
Rejeté à majorité*

Retour sur 2.5.A.1

2.5.A.1 Amendement : Ajouter : « Que l'ASSÉ énonce sa volonté que tout futur candidat ou toute future candidate à l'exécutif se distancie des actions sans mandat du congrès et des interprétations abusives des mandats ayant caractérisé les derniers conseils exécutifs. »

*Proposé par : SECMV
Appuyé par : AECSL*

2.5.A.1.2 Sous-amendement : Remplacer « se distancie » par « s'engage à démissionner s'il ou elle pose ».

Proposée par : AEESPEP

Appuyée par : AECSL

Pour : 0

Contre : 42

Abstention : 17

Rejeté à majorité

Sur la proposition 2.5.A.1

2.5.A.1 Amendement : Ajouter : « Que l'ASSÉ énonce sa volonté que tout futur candidat ou toute future candidate à l'exécutif se distancie des actions sans mandat du congrès et des interprétations abusives des mandats ayant caractérisé les derniers conseils exécutifs. »

Proposé par : SECMV

Appuyé par : AECSL

Rejeté à majorité

Retour sur 2.5.A

2.5.A Que le congrès condamne les agissements du conseil exécutif contraires aux structures de démocratie directe.

Que le congrès destitue les membres du conseil exécutif.

Proposée par : AECSL

Appuyée par : SECMV

Proposition de scission des deux « Que ».

Proposée par : ABEILL

Appuyée par : MEDIAS

Pour : 27 Contre : 6 Abstention : 26

Adoptée à majorité

2.5.A.A Que le congrès condamne les agissements du conseil exécutif contraires aux structures de démocratie directe.

2.5.A.A.1 Amendement : Ajouter « et aux mandats de syndicalisme de combat. »

Proposée par : SECMV

Appuyée par : AFEA-UQAM

Pour : 33 Contre : 7 Abstention : 19

Adoptée à majorité

2.5 Considérant que l'opinion des membres de l'exécutif n'a pas plus d'importance que celle de n'importe laquelle de chacun et chacune des membres;

Considérant l'impact médiatique de ladite lettre;

Considérant que l'ASSÉ priorise la prise de décisions à partir de la base et que celle de publier cette lettre contrevient à ce principe;

Considérant que le rôle de l'ASSÉ est de rallier les associations étudiantes et non de guider leurs actions;

2.5.A.A Que le congrès condamne les agissements du conseil exécutif contraires aux structures de démocratie directe et aux mandats de syndicalisme de combat.

Proposée par : AECSL

Appuyée par : SECMV

Pour : 39

Contre 3

Abstention 17

Adopté à majorité

Proposition privilégiée de pause de dix minutes.

AGECOV

SOGEECOM

Pour : 5 Contre : 20 Abstention : 0

Rejetée à majorité

2.5.A.B Que le congrès destitue les membres du conseil exécutif.

Proposée par : AECSL

Appuyée par : SECMV

Pour : 24

Contre : 6

Abstentions : 29

Adopté à majorité

2.5.B Que le congrès adresse une motion de blâme aux membres du conseil exécutif.

Proposée par : AECSL

Appuyée par : SECMV

Adoptée à majorité

Pause jusqu'à 17H36 décrétée par l'animation.

2.6. Maxime Cardinal-Lemieux à la prise des tours de parole

Proposée par : AGEFLESH

Appuyée par : AECS

Adopté à l'unanimité

2.7. Proposition privilégiée de plénière de 20 minutes sur l'état de la situation suite à la destitution de l'exécutif.

Proposée par : AFELC-UQAM

Appuyée par : AGEFLESH

Pour : 14

Contre : 40

Abstentions : 5

Battu à majorité

2.8. Proposition privilégiée d'ajouter un point 'Gestion de crise' à l'ordre du jour après plan d'action

Proposée par : AECSL

Appuyée par : SOGÉÉCOM

Pour : 6

Contre : 36

Abstentions : 16

Battu à majorité

2.9. Proposition privilégiée d'ajouter un point 'Gestion de crise' à l'ordre du jour après Femmes, qui sera traitable aujourd'hui.

Proposée par : AFESH-UQAM

Appuyée par : AGEFLESH

2.9.1. Question préalable

Proposée par : SOGÉÉCOM

Appuyée par : AFELC-UQAM

Adoptée à la majorité des deux-tiers

Retour sur 2.9

2.9. Proposition privilégiée d'ajouter un point 'Gestion de crise' à l'ordre du jour après Femmes, qui sera traitable aujourd'hui.

Proposée par : AFESH-UQAM

Appuyée par : AGEFLESH

Pour : 27

Contre : 18

Abstentions : 15

Rejetée (n'atteint pas les deux-tiers)

3.0 FEMMES

3.1. Réouverture d'une proposition mise en dépôt.

Considérant les positions féministes que l'ASSÉ a adopté ;

Considérant que, même si les agressions sexuelles sont plus souvent vécues dans l'intimité, il s'agit d'un enjeu politique puisque ces abus, en maintenant toutes les femmes dans la peur, sont directement liés à une logique patriarcale de domination et de contrôle du corps des femmes ;

Considérant que, par conséquent, la lutte contre la culture du viol doit être de nature politique ;

Considérant que le corps policier et le système de justice canadiens sont des institutions patriarcales, et qu'elles sont, par conséquent, totalement inefficaces face à la problématique des agressions sexuelles;

Considérant que les personnes qui dénoncent une agression sexuelle sont souvent stigmatisées, qu'elles mettent leur intégrité physique et psychologique en jeu puisqu'il n'est pas rare qu'elles subissent des représailles;

Considérant que l'importance disproportionnée accordée au principe de présomption d'innocence au détriment d'une réelle écoute est extrêmement néfaste puisqu'elle mène à la remise en question systématique des témoignages des survivants et survivantes alors qu'il est pratiquement impossible de prouver qu'une agression sexuelle a eu lieu, ce qui augmente les sentiments de honte et de culpabilité liés à ce type de violence;

Considérant que les rapports de pouvoirs entretenus lorsque l'agresseur-e fréquente les mêmes cercles ou lutte aux côtés de la survivante ou du survivant constituent une embûche supplémentaire à la dénonciation;

Considérant l'ampleur de la mobilisation à venir ce printemps;

Considérant que, pour permettre la création d'une réelle solidarité ainsi que d'un mouvement sain, il est essentiel que tous et toutes puissent y prendre part en s'y sentant en confiance et en sécurité;

Que l'ASSÉ dénonce la culture du viol ainsi que tout acte d'agression, d'abus ou de harcèlement sexuel ;

Que l'ASSÉ crée des espaces sécuritaires pour toutes et tous dans les événements qu'elle organise ou auxquels elle prend part;

Que l'ASSÉ ne tolère aucun slogan, action ou discours tendant à légitimer ou banaliser le viol;

Que l'ASSÉ supporte au meilleur de ses moyens tout membre désirant entamer un recours quelconque contre un ou une agresseur-e, en gardant à l'esprit que les survivantes ou survivants sont les mieux placé-e-s pour choisir la démarche la plus efficace dans leur processus de guérison ;

Que, si un survivant ou une survivante en exprime le désir ou le besoin, l'ASSÉ réclame la suspension sans salaire de tout-e employé-e de l'association, du cégep ou de l'Université dénoncé pour agression ou harcèlement sexuel jusqu'à ce que cette personne consente à participer à un processus de justice transformatrice;

Que l'ASSÉ s'assure que les demandes faites par un ou une membre à un ou une agresseur-e dans le cadre d'un processus de justice transformatrice soient respectées au sein de ses instances et lors des événements qu'elle organise;

Proposée par : AECSL

Appuyée par : AGEbdeB

Proposition de scission afin de traiter les deux dernières phrase de façon indépendante du premier bloc.

Proposée par : ADÉPUM

Appuyée par : AESPEP

Pour : 31 Contre : 12 Abstentions : 12

Adoptée à majorité

3.1.A. Que l'ASSÉ dénonce la culture du viol ainsi que tout acte d'agression, d'abus ou de harcèlement sexuel ;

Que l'ASSÉ crée des espaces sécuritaires pour toutes et tous dans les événements qu'elle organise ou auxquels elle prend part;

Que l'ASSÉ ne tolère aucun slogan, action ou discours tendant à légitimer ou banaliser le viol;

Que l'ASSÉ supporte au meilleur de ses moyens tout membre désirant entamer un recours quelconque contre un ou une agresseur-e, en gardant à l'esprit que les survivantes ou survivants sont les mieux placé-e-s pour choisir la démarche la plus efficace dans leur processus de guérison ;

Proposition privilégiée de scission afin que l'on traite la dernière phrase de façon indépendante

Proposée par : AFELC-UQAM

Appuyée par : SOGÉÉCOM

Pour : 28

Contre : 10

Abstentions : 17

Adoptée à majorité

3.1.A.A Que l'ASSÉ dénonce la culture du viol ainsi que tout acte d'agression, d'abus ou de harcèlement sexuel ;

Que l'ASSÉ crée des espaces sécuritaires pour toutes et tous dans les événements qu'elle organise ou auxquels elle prend part;

Que l'ASSÉ ne tolère aucun slogan, action ou discours tendant à légitimer ou banaliser le viol;

Proposée par : AECSL

Appuyée par : AGEbdeB

Pour : 49

Contre : 0

Abstentions : 9

Adoptée à majorité

3.1.A.B Que l'ASSÉ supporte au meilleur de ses moyens tout membre désirant entamer un recours quelconque contre un ou une agresseur-e, en gardant à l'esprit que les survivantes ou survivants sont les mieux placé-e-s pour choisir la démarche la plus efficace dans leur processus de guérison ;

Proposée par : AECSL

Appuyée par : AGEbdeB

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 22

Adoptée à majorité

3.1.B Que, si un survivant ou une survivante en exprime le désir ou le besoin, l'ASSÉ réclame la suspension sans salaire de tout-e employé-e dénoncé-e de l'association, du cégep ou de l'Université pour agression ou harcèlement sexuel jusqu'à ce que cette

personne consente à participer à un processus de justice transformatrice;

Que l'ASSÉ s'assure que les demandes faites par un ou une membre à un ou une agresseur-e dans le cadre d'un processus de justice transformatrice soient respectées au sein de ces instances et lors des événements qu'elle organise;

Proposition privilégiée de scission des deux Que

Proposée par : AGEFLESH

Appuyée par : AECS

Pour : 16 Contre : 13 Abstentions : 23

Adoptée à majorité

3.1.B.A Que, si un survivant ou une survivante en exprime le désir ou le besoin, l'ASSÉ réclame la suspension sans salaire de tout-e employé-e dénoncé-e de l'association, du cégep ou de l'Université pour agression ou harcèlement sexuel jusqu'à ce que cette personne consente à participer à un processus de justice transformatrice;

Proposition dilatoire de mise en dépôt

Proposée par : Comité Femmes

Appuyée par : AGEFLESH

Pour : 0 Contre : 26 Abstentions : 25

Battu à majorité

Proposition privilégiée de prendre une pause de 62 minutes à partir de 20h.

Proposée par : AECSL

Appuyée par : RÉÉSUM

Adoptée à majorité

La reprise à 21h39.

Proposition privilégiée : Que Alain Savard assure l'animation, que Mariève Ruel assure le secrétariat, que Maxime Cardinal assure les tours de parole et Gabrielle Bellemare assure la garde du senti.

Proposée par l'ABEIL

Appuyée par la SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

3.2 Proposition privilégiée : Que l'on tienne des caucus non-mixte (femmes et hommes, trans-inclusifs) sur la justice transformatrice pour une période de 45 minutes. Que chacun des caucus soit animés par une personne animatrice.

*Proposée par l'AECSL
Appuyée par AGEbdeB*

Proposition dilatoire : La suspension du point « 3.0 Femmes »

*Proposée par SOGEECOM
Appuyée par AGEFLESH
Pour : 37 Contre : 10 Abstention : 8
Adoptée à majorité*

Retour au point 3.0 le 5 avril 2015 à 18h10 :

Sur la 3.2 : Que l'on tienne des caucus non-mixte (femmes et hommes, trans-inclusifs) sur la justice transformatrice pour une période de 45 minutes. Que chacun des caucus soit animés par une personne animatrice.

*Proposée par l'AECSL
Appuyée par AGEbdeB
Pour : 6 Contre : 7 Abstention: 38
Battu à majorité*

Sur la proposition 3.1.B.A: Que, si un survivant ou une survivante en exprime le désir ou le besoin, l'ASSÉ réclame la suspension sans salaire de tout-e employé-e dénoncé-e de l'association, du cégep ou de l'Université pour agression ou harcèlement sexuel jusqu'à ce que cette personne consente à participer à un processus de justice transformatrice;

*Proposée par : AECSL
Appuyée par : AGEbdeB
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 33
Mise en dépôt*

Sur la proposition 3.1.B.B : Que l'ASSÉ s'assure que les demandes faites par un ou une membre à un ou une agresseur-e dans le cadre d'un processus de justice transformatrice soient respectées au sein de ces instances et lors des événements qu'elle organise;

*Proposée par : AECSL
Appuyée par : AGEbdeB
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 23
Adoptée à majorité*

4.0 PLAN D'ACTION

4.1 Proposition privilégiée : Qu'Hadrien Daigneault-Roy assure la garde du senti.

*Proposée par le RÉÉSUM
Appuyée par l'AGEFLESH
Adoptée à l'unanimité*

4.2 Que l'on traite de l'avis de motion suivant :

Que l'ADÉPUM revendique l'abolition du poste de porte-parole à l'ASSÉ ;

Que les communications avec les médias se fassent dorénavant par un comité Communications.

*Proposée par l'ADEPUM
La proposition est jugée irrecevable puisqu'elle n'est pas formulée en fonction d'une modification des Statuts et règlements.*

4.3 Que l'ASSÉ abolisse le poste de porte-parole.

Que le Congrès crée un Comité ad hoc Communications dans une perspective de modification des Statuts et règlements.

Que Félix Vincent Ardea soit candidat sur ce comité.

*Proposée par l'ADÉPUM
Appuyée par l'AECS*

4.3.1 Amendement : D'ajouter entre "communications" et "dans" : « servant à envoyer les demandes de communication aux associations locales, en s'assurant que la prise de parole soit diversifiée et respecte l'alternance homme-femme » après « Comité ad hoc Communications ».

*Proposée par le SECMV
Appuyée l'AFELC*

Proposition privilégiée : Que soit tenue une plénière de 19 minutes et 57 secondes sur la gestion de la crise actuelle.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
Appuyée par l'AGEFLESH
Adoptée à l'unanimité*

Proposition dilatoire : Mise en dépôt de l'ensemble de la proposition 4.3, incluant l'amendement 4.3.1.

*Proposée par l'AESPEP
Appuyée par l'AECSF
Pour : 25 Contre : 10 Abstention : 9
Adoptée minimalement au tiers*

4.4 Que Andra Florea devienne porte-parole jusqu'à mardi 10h00.
Que Maxence L. Valade soit attaché de crise jusqu'à mardi 10h00.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
Appuyée par le RÉÉSUM*

4.4.1 Amendement : Que l'on permette à ces individus d'intervenir dans les médias nonobstant le huis clos médiatique.

*Proposée par l'AÉAUM
Appuyée par l'ADÉPUM
Adoptée à l'unanimité*

Proposition dilatoire : La question préalable

*Proposée par l'AÉAUM
Appuyée par l'AÉMUM
Rejetée au tiers minimum*

4.4.2 Amendement : De remplacer Andra Florea par Hind Fazazi

*Proposée par l'AESPEP
Appuyée par l'AFELC
Pour : 38 Contre : 4 Abstention : 6
Adoptée à la majorité*

Proposition privilégiée : Que Maxime Cardinal-Lemieux assure l'animation, Claudia Cachay-Osorio assure le secrétariat et Hadrien Daigneault-Roy assure la prise de tours de parole et la garde du senti.

*Proposée par : SOGÉÉCOM
Appuyée par : AGEFLESH
Adoptée à l'unanimité*

Sur la proposition 4.4 tel qu'amendée :

Que Hind Fazazi devienne porte-parole jusqu'à mardi 10h00.

Que Maxence L. Valade soit attaché de crise jusqu'à mardi 10h00.

Que l'on permette à ces individus d'intervenir dans les médias nonobstant le huis clos médiatique.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par le RÉÉSUM

Proposition de la question préalable sur la proposition 4.4

Proposée par : AFESH

Appuyée par : AGEFLESH

Pour : 36 Contre : 5

Adoptée à la majorité des deux-tiers

Sur la proposition 4.4

Que Hind Fazazi devienne porte-parole jusqu'à mardi 10h00.

Que Maxence L. Valade soit attaché de crise jusqu'à mardi 10h00.

Que l'on permette à ces individus d'intervenir dans les médias nonobstant le huis clos médiatique.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par le RÉÉSUM

Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 3

Adoptée à majorité

4.5 Proposition d'ajournement jusqu'à 8h30, dimanche matin

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AGEFLESH

Adoptée à l'unanimité

4.6 Proposition de réouverture du congrès

Proposée par l'AECSF

Appuyée par l'AGEFLESH

Adoptée à l'unanimité

4.7 Que Aurélie Paquet assure l'animation, que Méliše Landry assure le secrétariat, qu'Alex Dandurand assure les tours de parole et Gabrielle Sophie assure la garde du senti

*Proposée par l'AECSF
Appuyée par l'ABEILL
Adoptée à l'unanimité*

4.8.1 Considérant la nécessité de continuer la lutte sur le terme parce que l'austérité n'arrête pas ;

Que l'ASSÉ appelle à la grève ou à la reconduction de la grève pour les associations membres qui le peuvent ;

Que l'on oriente la lutte vers ces événements comme points forts à venir :

- 11 avril : Manifestation Action-Climat
- 1er mai : Grève sociale
- À partir du 21 mai : Camp pour le droit au logement
- Fin mai : Défense de l'éducation populaire et du communautaire
- Mi-juin : Perturbation du Congrès du Parti libéral
- Juillet/août : campagne/campements contre les hydrocarbures au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie

Que l'ASSÉ appelle à un contingent anticapitaliste, anticolonialiste et féministe, opposé au développement durable pour la manifestation du 11 avril ;

Que l'ASSÉ assure des transports pour cette même manifestation ;

Que l'ASSÉ appelle à la continuité des manifs du samedi et de soir ;

Que l'ASSÉ organise des transports de Montréal vers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pour cet été;

*Proposée par l'AFESH
Appuyée par l'AFÉA*

4.8.2 Proposition privilégiée d'un caucus non-mixte universitaire et collégial d'une durée d'une heure sur le plan d'action

*Proposée par SOGÉÉCOM
Appuyée par AGEELG*

Proposition privilégiée de reconsidération session tenante de la 4.4

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par l'AGEP

Pour : 22 Contre : 15 Abstention: 13

Rejeté car la majorité des deux tiers n'est pas atteinte

4.8.3 Proposition d'amendement : que l'on passe "d'une heure" par "20 minutes"

Proposée par AFESH

Appuyée par AECS

Pour : 27 Contre : 22 Abstention : 10

Adoptée à majorité

Sur la proposition 4.8.2 tel qu'amendée : Que l'on tienne un caucus non-mixte universitaire et collégial d'une durée de 20 minutes

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par AGEELG

Pour : 34

Contre : 13

Abstention : 10

Adoptée à majorité

4.8.4 Proposition privilégiée : que l'on tienne une plénière afin de faire un retour sur les caucus non-mixte

Proposé par ABEILL

Appuyé par AGEP

Adoptée à l'unanimité

4.8.5 Proposition de scission des éléments suivants afin de les traiter indépendamment du reste de la proposition principale :

- À partir du 21 mai : Camp pour le droit au logement
- Fin mai : Défense de l'éducation populaire et du communautaire
- Mi-juin : Perturbation du Congrès du Parti libéral
- Juillet/août : campagne/campements contre les hydrocarbures au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie

Que l'ASSÉ appelle à la continuité des manifs du samedi et de soir :

Que l'ASSÉ organise des transports de Montréal vers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pour cet été:

Proposée par AGEFLESH

Dûment appuyée

Pour : 27

Contre : 6

Abstention : 27

Adoptée à majorité

Sur la proposition 4.8.1.A : Considérant la nécessité de continuer la lutte sur le terme parce que l'austérité n'arrête pas ;

Que l'ASSÉ appelle à la grève ou à la reconduction de la grève pour les associations membres qui le peuvent ;

Que l'on oriente la lutte vers ces événements comme points forts à venir :

- 11 avril : Manifestation Action-Climat
- 1er mai : Grève sociale

Que l'ASSÉ appelle à un contingent anticapitaliste, anticolonialiste et féministe, opposé au développement durable pour la manifestation du 11 avril ;

Que l'ASSÉ assure des transports pour cette même manifestation ;

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AFÉA

4.8.1.A.1 Proposition d'amendement : de biffer "anticapitaliste et anticolonialiste" et "opposé au développement durable"

Proposé par : AGEFLESH

Appuyé par : AECS

4.8.1.A.1.1 Proposition de Sous-amendement visant à ajouter "remplacer" après le deuxième "et", puis changer "développement durable" par "extractivisme" de sorte que l'amendement se lirait comme suit : "Proposition de biffer "anticapitaliste et anticolonialiste" et de remplacer "au développement durable" par "à l'extractivisme".

Proposé par SECMV

Appuyé par AGEFLESH

Pour : 32

Contre : 3

Abstention : 19

Adoptée à majorité

Sur l'amendement 4.8.1.A.1 tel que sous-amendé :

Proposé par : AGEFLESH

Appuyé par : AECS

Proposition de la question préalable

Proposée par l'AFESH
Appuyée par AGEFLESH
Pour : 44 Contre : 8
Adoptée à la majorité des deux tiers

Sur l'amendement 4.8.1.A.1 tel que sous-amendé :

Proposé par : AGEFLESH
Appuyé par : AECS
Pour : 14 Contre : 32 Abstention : 7
Battu à majorité

4.8.1.A.2 Proposition d'amendement visant à changer "au développement durable" par "à l'extractivisme".

Proposée par AGEFLESH
Appuyée par AFESPED
Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 9
Adoptée à majorité

Sur la proposition 4.8.1.A tel qu'amendée : Considérant la nécessité de continuer la lutte sur le terme parce que l'austérité n'arrête pas ;

Que l'ASSÉ appelle à la grève ou à la reconduction de la grève pour les associations membres qui le peuvent ;

Que l'on oriente la lutte vers ces événements comme points forts à venir :

- 11 avril : Manifestation Action-Climat
- 1er mai : Grève sociale

Que l'ASSÉ appelle à un contingent anticapitaliste, anticolonialiste et féministe, opposé à l'extractivisme pour la manifestation du 11 avril ;

Que l'ASSÉ assure des transports pour cette même manifestation ;

Proposée par l'AFESH
Appuyée par l'AFÉA

4.8.1.A.3 Proposition d'amendement visant à ce que soit changé "Que l'ASSÉ appelle à la grève et la reconduction de la grève pour les associations membres qui le peuvent" par "Que l'ASSÉ appelle à la continuation de la grève et de la mobilisation étudiante contre les mesures d'austérité et la lutte aux hydrocarbures"

*Proposée par MEDIAS
Appuyée par AFEA
Adopté à l'unanimité*

4.8.1.A.4 Proposition d'amendement visant à ajouter "et contre la répression politique" après "hydrocarbures"

*Proposée par AÉMUM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité*

4.8.1.A.5 Proposition d'amendement visant à biffer le dernier "que" concernant les transports.

*Proposée par AGEFXG
Appuyé par AECSF
Pour : 6 Contre : 30 Abstention : 13
Battu à majorité*

Proposition privilégiée : que l'on fasse une pause de 60 minutes pour le diner

*Proposée par AECSL
Appuyée par AGEFLESH
Pour : 13 Contre : 10 Abstention : 4
Adoptée à majorité*

4.8.1.A.6 Proposition de scission visant à traiter le point "1er mai : Grève Sociale" de façon indépendante

*Proposée par AECSF
Dument appuyée
Pour : 11 Contre : 21 Abstention : 19
Rejeté à majorité*

Sur la proposition 4.8.1.A tel qu'amendée :

Que l'ASSÉ appelle à la continuation de la grève et de la mobilisation étudiante contre les mesures d'austérité et la lutte aux hydrocarbures et contre la répression politique;

Que l'on oriente la lutte vers ces évènements comme points forts à venir :

- 11 avril : Manifestation Action-Climat
- 1er mai : Grève sociale

Que l'ASSÉ appelle à un contingent anticapitaliste, anticolonialiste et féministe, opposé à l'extractivisme pour la manifestation du 11 avril ;

Que l'ASSÉ assure des transports pour cette même manifestation :

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AFÉA

4.8.1.A.7 Proposition de scission visant à traiter à part le point concernant contingent de façon indépendante

Proposée par ADEPUM

Appuyée par : AECS

Adoptée à majorité

Sur la proposition 4.8.1.A.A

Que l'ASSÉ appelle à la continuation de la grève et de la mobilisation étudiante contre les mesures d'austérité, la lutte aux hydrocarbures et la répression politique;

Que l'on oriente la lutte vers ces évènements comme points forts à venir :

- 11 avril : manifestation Action-Climat
- 1er mai : Grève sociale

Que l'ASSÉ assure des transports pour cette même manifestation

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AFÉA

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 11

Adoptée à majorité

Sur la proposition 4.8.1.A.B

Que l'ASSÉ appelle à un contingent anticapitaliste, anticolonialiste et féministe, opposé à la l'extractivisme pour la manifestation du 11 avril

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AFÉA

Pour : 24

Contre : 3

Abstention : 25

Adoptée à majorité

Sur la proposition 4.8.1.B

Que l'on oriente la lutte vers ces événements comme points forts à venir :

- À partir du 21 mai : Camp pour le droit au logement
- Fin mai : Défense de l'éducation populaire et du communautaire
- Mi-juin : Perturbation du Congrès du Parti libéral
- Juillet/août : campagne/campements contre les hydrocarbures au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie

Que l'ASSÉ appelle à la continuité des manifs du samedi et de soir :

Que l'ASSÉ organise des transports de Montréal vers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pour cet été;

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AFÉA

4.8.1.B.1 Proposition d'amendement visant à biffer le dernier "que" concernant les transports

Proposée par AGEFLESH

Appuyée par AGEAFXG

Pour : 15 Contre : 30 Abstention : 16

Battu à majorité

4.8.1.B.2 Proposition d'amendement visant à ajouter "et Québec" après "Montréal"

Proposée par ABEILL

Appuyée par AGEbDb

4.8.1.B.3 Proposition de retrait de l'amendement

Proposée par ABEILL

Appuyée à l'unanimité

4.8.1.B.4 Proposition d'amendement visant à retirer "de Montréal"

Proposée par AGEFLESH

Appuyée par AGABdB

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition 4.8.1.B tel qu'amendée

Que l'on oriente la lutte vers ces événements comme points forts à venir :

- À partir du 21 mai : Camp pour le droit au logement
- Fin mai : Défense de l'éducation populaire et du communautaire
- Mi-juin : Perturbation du Congrès du Parti libéral
- Juillet/août : campagne/campements contre les hydrocarbures au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie

Que l'ASSÉ appelle à la continuité des manifs du samedi et de soir ;

Que l'ASSÉ organise des transports vers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pour cet été;

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AFÉA

4.8.1.B.5 Proposition d'amendement visant à ajouter " Que, dans l'éventualité de la poursuite de la grève par des associations étudiantes ; Que l'ASSÉ appelle à une manifestation jeudi à partir du Square St-Louis et que l'AFESH organise cette manifestation"

Proposé par AFESH

Appuyé par AFEA

4.8.1.B.5.1 Proposition de sous-amendement visant à biffer le premier " Que, dans l'éventualité de la poursuite de la grève par des associations étudiantes ;"

Proposée par MEDIAS

Appuyé par AECS

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 4.8.1.B.5 tel que sous-amendé:

Que l'on ajoute "Que l'ASSÉ appelle à une manifestation jeudi à partir du Square St-Louis et que l'AFESH organise cette manifestation"

Proposé par AFESH

Appuyé par AFEA

Adoptée à l'unanimité

Proposition dilatoire de mise en dépôt de la proposition 4.8.1.B

Proposée par SECMV

Appuyée par AGEFLESH

Pour : 9

Contre : 44

Abstention : 3

Battue à majorité

Sur la proposition 4.8.1.B tel qu'amendée :

Que l'on oriente la lutte vers ces événements comme points forts à venir :

- À partir du 21 mai : Camp pour le droit au logement
- Fin mai : Défense de l'éducation populaire et du communautaire
- Mi-juin : Perturbation du Congrès du Parti libéral
- Juillet/août : campagne/campements contre les hydrocarbures au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie

Que l'ASSÉ appelle à la continuité des manifs du samedi et de soir ;

Que l'ASSÉ organise des transports vers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pour cet été;

Que l'ASSÉ appelle à une manifestation jeudi à partir du Square St-Louis et que l'AFESH organise cette manifestation "

Proposé par AFESH

Appuyé par AFEA

4.8.1.B.6 Proposition de scission visant à traiter le dernier "que" concernant la manifestation de jeudi de façon indépendante

Proposée par SECMV

Appuyée par FXG

Pour : 14

Contre : 13

Abs : 28

Battue (nombre d'abstentions plus élevé que le nombre pour et de contre réunis)

4.8.1.B.7 Proposition d'amendement visant à ajouter "13 avril : manif inter-collégiale" à la liste de points forts, précédant "à partir du 21 mai"

Proposée par AECSL

Appuyée par SECMV

Pour : 41

Contre : 0

Abs : 11

Adoptée à la majorité

Sur la proposition 4.8.1.B tel qu'amendée :

Que l'on oriente la lutte vers ces événements comme points forts à venir :

- 13 avril : manifestation inter-collégiale
- À partir du 21 mai : Camp pour le droit au logement
- Fin mai : Défense de l'éducation populaire et du communautaire
- Mi-juin : Perturbation du Congrès du Parti libéral
- Juillet/août : campagne/campements contre les hydrocarbures au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie

Que l'ASSÉ appelle à la continuité des manifs du samedi et de soir ;

Que l'ASSÉ organise des transports vers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pour cet été;

Que l'ASSÉ appelle à une manifestation jeudi à partir du Square St-Louis et que l'AFESH organise cette manifestation "

Proposé par AFESH

Appuyé par AFEA

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 16

Adoptée à majorité

4.9 Proposition d'une plénière de 30 minutes traitant du sujet des mandats

Proposée par ABEILL

Appuyée par AGEPE

Pour : 32

Contre : 3

Abstention: 10

4.10 Proposition privilégiée de prendre une pause de 10 minutes

Proposée par AGEFLESH

Appuyée par AGABdB

Adoptée à l'unanimité

4.11 Que l'on convoque un conseil central extraordinaire jeudi le 9 avril à 10h

Proposée par AGEFLESH

Appuyée par AFESH

Proposition jugée irrecevable par l'animation en vertu de l'article 26 des Statuts et Règlements de l'ASSÉ

4.11.1 Proposition spéciale d'appel à la décision de l'animation

Proposée par l'AGEFLESH

Appuyée par l'AESPEP

Pour : 49 Contre : 3 Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Reprise de la proposition 4.11 : Que l'on convoque un conseil central extraordinaire jeudi le 9 avril à 10h

Proposée par AGEFLESH

Appuyée par AFESH

4.11.2 Proposition d'amendement visant à Ajouter en début de proposition : "Que le congrès nomme un comité *ad hoc* de gestion de mandat jusqu'à l'élection d'une équipe intérimaire par le conseil central" et qu'on ajoute à sa suite : "Que les candidatures pour l'équipe intérimaire soient envoyées sur ASSÉ-support après un appel aux candidatures rédigé par le comité *ad hoc*

Que l'appel aux candidatures soit envoyé à l'ensemble des membres avant lundi midi"

Proposée par l'AESPEP

*Proposition jugée irrecevable par l'animation en vertu de l'article 42 des Statuts et Règlements de l'ASSÉ traitant de la formulation d'un comité *ad hoc*.*

4.12 Que l'on tienne d'une plénière de 15 minutes sur la création d'un comité ad hoc

Proposée par AESPEP

Appuyée par AGEP

Pour : 40

Contre : 3

Abs.: 6

Adoptée à la majorité

Sur la proposition 4.11 :

Que l'on convoque un conseil central extraordinaire jeudi le 9 avril à 10h

Proposée par AGEFLESH

Appuyée par AFESH

4.11.3 Proposition d'amendement visant à changer "10h" pour "18h"

Proposée par SECMV

Appuyée par AECSL

Pour : 19

Contre : 4

Abs.: 25

Battue car le nombre d'abstention excède le nombre de pour et de contre réuni

4.11.4 Proposition d'amendement visant à ajouter au début de la proposition :

"Que le congrès nomme un comité *ad hoc* de gestion de crise jusqu'à l'élection d'une équipe intérimaire par le conseil central"

et qu'on ajoute à sa suite :

"Que le nombre de candidatures soit illimité;

Que les candidatures pour l'équipe intérimaire soient envoyées sur ASSÉ-support après un appel aux candidatures rédigé par le comité *ad hoc*;

Que l'appel aux candidatures soit envoyé à l'ensemble des membres avant lundi midi

Que les membres suivants soient élus au comité :

Thierry Beauvais-Gentile (SECMV)

Chanel Fortin (SECMV)

Andra Florea (AECSL)

Gabrielle Sophie (AECSL)

Émile Cartier (AECSL)

Sophie Rioux (AFELC)

Alexandre Lamont (AFESH)

Mathieu Corbeil-Bussières (AGEFLESH)

Olivier Gentil (AEMUM)

Marie-Ève Ruel (AFEFA)"

Proposée par SECMV

Appuyée par AGEFLESH

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition 4.11 tel qu'amendée :

Que le congrès nomme un comité *ad hoc* de gestion de crise jusqu'à l'élection d'une équipe intérimaire par le conseil central

Que soit convoqué un conseil central extraordinaire jeudi le 9 avril à 10h

Que le nombre de candidatures soit illimité

Que les candidatures pour l'équipe intérimaire soient envoyées sur ASSÉ-support après un appel aux candidatures rédigé par le comité *ad hoc*

Que l'appel aux candidatures soit envoyé à l'ensemble des membres avant lundi midi

Que les membres suivants soient élus au comité :

Thierry Beauvais-Gentile (CMV)

Chanel Fortin (CMV)

Andra Florea (AECSL)

Gabrielle Sophie (AECSL)

Émile Cartier (AECSL)

Sophie Rioux (AFELC)

Alexandre Lamont (AFESH)

Mathieu Corbeil-Bussières (AGEFLESH)

Olivier Gentil (AEMUM)

Marie-Ève Ruel (AFEFA)

Proposée par AGEFLESH

Appuyée par AFESH

Adoptée à l'unanimité

4.13 Considérant la destitution en bloc de l'exécutif;

Considérant les multiples trahisons des têtes dirigeantes des centrales syndicales envers le mouvement étudiant, incluant les récentes déclarations de Jacques Létourneau

Que la destitution en bloc de l'exécutif de l'ASSÉ soit présentée comme un exemple des luttes à mener au sein des centrales syndicales

Proposée par SECMV

Appuyée par AESSUQAM

4.13.1 Proposition d'amendement visant à remplacer "un exemple des luttes à mener au sein des centrales syndicales" par "une manière d'organiser la démocratie directe au sein des centrales syndicales"

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEbDB

Pour : 4

Contre : 14

Abs.: 32

Rejetée car le nombre d'abstentions excède le nombre de pour et contre réunis

Sur la proposition 4.13 :

Proposée par SECMV

Appuyée par AESSUQAM

Pour : 6

Contre : 39

Abstention : 9

Battu à la majorité

4.14 Considérant l'intimidation exercée sur les militant.es de l'UQAM avec l'embauche de nouveaux gardiens de sécurité, à grands frais et en contexte d'austérité.

Considérant que le Ministre Blais appelle déjà les administrations à expulser « de deux à trois étudiants » par jour, témoignant du caractère politique de ces expulsions.

Considérant que ces expulsions relèvent d'une logique répressive qui est appelée à déborder les murs de l'UQAM.

Considérant que ces expulsions pourraient créer un grave précédent, compromettant la possibilité de grèves futures sur tous les campus de la province.

Considérant que les levées de cours constituent la meilleure manière pour faire respecter une grève sur de nombreux campus.

Que l'ASSÉ prenne position contre les expulsions politiques à l'UQAM.

Que l'ASSÉ appelle ses associations présentement en débrayage à reconduire la grève générale jusqu'à l'arrêt des procédures d'expulsion à l'UQAM.

Que l'ASSÉ organise au cours du mois d'avril une manifestation nationale à Montréal contre les arrestations, les expulsions et la répression politiques.

Que l'ASSÉ invite ses associations membres à se positionner contre les expulsions politiques commises sur les campus ainsi qu'à appuyer toutes démarches visant à contrer celles-ci.

Proposée par AFESH

Appuyée par AFELC

4.14.1 Proposition d'amendement visant à ajouter à la fin de la proposition "Que l'ASSÉ

intervienne explicitement auprès de l'administration de l'UQAM pour réclamer l'arrêt des expulsions"

*Proposée par ADÉPUM
Appuyée par AESPEP
Adoptée à l'unanimité*

4.14.2 Proposition d'amendement visant à ajouter "et, advenant le cas, tout autre cégep ou université" après "Que l'ASSÉ prenne position contre les expulsions politiques à l'UQAM"

*Proposé par AECSL
Appuyée par AFELC
Adoptée à l'unanimité*

4.14.3 Proposition de scission visant à traiter le deuxième que (Que l'ASSÉ appelle ses associations présentement en débrayage à reconduire la grève générale jusqu'à l'arrêt des procédures d'expulsion à l'UQAM.) de façon indépendante

*Proposée par l'AGEFLESH
Appuyée par MEDIAS
Pour : 26 Contre : 13 Abstention : 11
Adoptée à majorité*

Sur la proposition 4.14.A

Que l'ASSÉ prenne position contre les expulsions politiques à l'UQAM et, advenant le cas, tout autre cégep ou université.

Que l'ASSÉ organise au cours du mois d'avril une manifestation nationale à Montréal contre les arrestations, les expulsions et la répression politiques.

Que l'ASSÉ invite ses associations membres à se positionner contre les expulsions politiques commises sur les campus ainsi qu'à appuyer toutes démarches visant à contrer celles-ci.

*Proposée par AFESH
Appuyée par AFELC
Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 8
Adoptée à majorité*

4.15 Proposition privilégiée de pause de 10 minutes

*Proposée par l'ADÉPUM
Appuyée par SECMV
Adoptée à majorité*

Sur la proposition 4.14.B

Que l'ASSÉ appelle ses associations présentement en débrayage à reconduire la grève

générale jusqu'à l'arrêt des procédures d'expulsion à l'UQAM.

*Proposée par AFESH
Appuyée par AFELC*

4.14.B.1 Proposition d'amendement visant à changer "reconduire" par "consulter ses membres sur la reconduction de la"

*Proposée par AESPEP
Appuyée par ABEILL
Pour : 39 Contre : 3 Abstention : 12
Adoptée à la majorité*

Sur la proposition 2.14.B tel qu'amendée :

Que l'ASSÉ appelle ses associations présentement en débrayage à consulter ses membres sur la reconduction de la grève générale jusqu'à l'arrêt des procédures d'expulsion à l'UQAM.

*Proposée par AFESH
Appuyée par AFELC
Pour : 30 Contre : 3 Abstention : 20
Adoptée à majorité*

4.16 Proposition privilégiée de retourner sur le point 3.0 Femmes

*Proposée par AECSL
Appuyée par AGABdB
Adoptée à l'unanimité*

4.17 Proposition de levée du congrès

*Proposée par AFESH
Appuyée par ADÉPUM
Pour : 1 Contre : 20 Abstention : 1
Rejeté à majorité*

4.18 Proposition d'un temps de lecture de la lettre aux médias par Hind Fazazi

*Proposée par AGEFLESH
Appuyée par ABEILL
Adoptée à l'unanimité*

4.19 Que le congrès endosse et signe la lettre écrite par Hind Fazazi et Maxence L.-Valade

Proposée par AGEFLESH

Appuyée par AÉUM

4.19.1 Proposition d'amendement visant à changer "le congrès" pour "les membres réunis au présent congrès"

Proposée par AECSF

Appuyée par RÉÉSUM

Pour : 11

Contre : 26

Abs.: 17

Battu à majorité

Sur la proposition 4.19

Que le congrès endosse et signe la lettre écrite par Hind Fazazi et Maxence L.-Valade

Proposée par AGEFLESH

Appuyée par AÉUM

Pour : 32

Contre : 3

Abs.: 3

Adoptée à la majorité

4.18 Proposition de levée du congrès

Proposée par ADÉPUM

Appuyée par AGEFLESH

Adoptée à l'unanimité